

# commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION  
MONDIALE  
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

**Point 1 de l'ordre du jour**

**CX/FICS 02/11/1**

**Août 2002**

## **PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES**

### **COMITÉ DU CODEX SUR LES SYSTÈMES D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS ALIMENTAIRES**

#### **Onzième session**

**Adelaïde (Australie), 2-6 décembre 2002**

*La réunion se tiendra à l'Hôtel Hilton Adelaïde, Adelaïde (Australie)  
du lundi 2 décembre à 10 heures au vendredi 6 décembre 2002*

#### **ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

<b>Point de l'ordre du jour</b>	<b>Objet</b>	<b>Cote du document</b>
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/FICS 02/11/1
2.	Questions soumises par le Comité exécutif de la Commission du Codex alimentarius et par d'autres comités du Codex	CX/FICS 02/11/2
3.	Projet de Directives sur l'appréciation de l'équivalence des mesures sanitaires associées aux systèmes d'inspection et de certification des denrées alimentaires - Observations à l'étape 6	CX/FICS 02/11/3 CX/FICS 02/11/3-Add. 1
4.	Avant-projet de Directives sur l'utilisation et la promotion des systèmes d'assurance de la qualité propres à assurer le respect des normes en matière de denrées alimentaires - Observations à l'étape 3	CX/FICS 02/11/4 CX/FICS 02/11/4-Add. 1
5.	Avant-projet de révision des Directives Codex relatives à l'échange d'informations dans les situations d'urgence en matière de contrôle des denrées alimentaires - Observations à l'étape 3	CX/FICS 02/11/5 CX/FICS 02/11/5-Add. 1

- 
6. Document de travail sur l'appréciation de l'équivalence des règlements techniques associés aux systèmes d'inspection et de certification des denrées alimentaires  
- Observations  
CX/FICS 02/11/6  
CX/FICS 02/11/6-Add. 1
  7. Document de travail sur la traçabilité dans le contexte des systèmes d'inspection et de certification des denrées alimentaires  
- Observations  
CX/FICS 02/11/7  
CX/FICS 02/11/7-Add. 1
  8. Autres questions et travaux futurs
  9. Date et lieu de la prochaine session
  10. Adoption du rapport

## NOTES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

**Point 1 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour (CX/FICS 02/11/1):** le Comité sera invité à adopter l'ordre du jour provisoire comme ordre du jour de sa session.

**Point 2 de l'ordre du jour – Questions soumises par le Comité exécutif de la Commission du Codex alimentarius et par d'autres comités du Codex (CX/FICS 02/11/2):** ce document d'information, établi par le Secrétariat du Codex, porte sur des questions intéressant le Comité qui lui ont été soumises par le Comité exécutif de la Commission du Codex alimentarius et par d'autres comités du Codex.

**Point 3 de l'ordre du jour – Projet de Directives sur l'appréciation de l'équivalence des mesures sanitaires associées aux systèmes d'inspection et de certification des denrées alimentaires (CX/FICS 02/11/3):** à sa dixième session, le CCFICS a joint en annexe à son rapport, pour observations, le projet de Directives sur l'appréciation de l'équivalence des mesures sanitaires associées aux systèmes d'inspection et de certification des denrées alimentaires (CL 2002/8-FIVCS). Le Comité est convenu que le Groupe de travail dirigé par la Nouvelle-Zélande préparerait une version révisée du projet de Directives pour distribution, observations supplémentaires à l'étape 6 et examen plus approfondi à sa session suivante (ALINORM 03/30, paragraphes 50 et 51 et Annexe III). Les observations soumises à l'étape 6 en réponse au document CX/FICS 02/11/3 sont réunies dans le document CX/FICS 02/11/3-Add.1.

**Point 4 de l'ordre du jour – Avant-projet de Directives sur l'utilisation et la promotion de systèmes d'assurance de la qualité propres à assurer le respect des normes en matières de denrées alimentaires (CX/FICS 02/11/4):** à sa dixième session, le CCFICS a renvoyé l'avant-projet de Directives sur l'utilisation et la promotion de systèmes d'assurance de la qualité propres à assurer le respect des normes en matière de denrées alimentaires à l'étape 2 pour reformulation par le Groupe de rédaction sous la direction de l'Australie (ALINORM 03/30, paragraphe 84). Les observations soumises à l'étape 3 en réponse au document CX/FICS 02/11/4 sont réunies dans le document CX/FICS/02/4-Add.1).

**Point 5 de l'ordre du jour – Avant-projet de révision des Directives Codex sur l'échange d'informations dans les situations d'urgence en matière de contrôle des aliments (CX/FICS 02/11/5):** à sa dixième session, le CCFICS a renvoyé l'avant-projet de révision des Directives Codex sur l'échange d'informations dans les situations d'urgence relatives au contrôle des aliments à l'étape 2 pour révision par le Groupe de rédaction sous la conduite de l'Australie (ALINORM 03/30, paragraphe 94). Les observations soumises à l'étape 3 en réponse au document CX/FICS 02/11/5 sont réunies dans le document CX/FICS 02/11/5-Add.1.

**Point 6 de l'ordre du jour – Document de travail sur l'appréciation de l'équivalence des règlements techniques associés aux systèmes d'inspection et de certification des denrées alimentaires (CX/FICS 02/11/6):** à sa dixième session, le CCFICS est convenu de reporter la poursuite de la rédaction de l'avant-projet de Directives sur l'appréciation de l'équivalence des règlements techniques associés aux systèmes d'inspection et de certification des denrées alimentaires et a demandé au Groupe de rédaction dirigé par l'Australie de préparer un document de travail pour examen à sa session suivante (ALINORM 03/30, paragraphes 73 et 74). Les observations soumises en réponse au document CX/FICS 02/11/6 sont réunies dans le document CX/FICS/02/11/6-Add.1.

**Point 7 de l'ordre du jour – Document de travail sur la traçabilité dans le contexte des systèmes d'inspection et de certification des normes alimentaires (CX/FICS 02/11/7):** à sa dixième session, le CCFICS a décidé qu'un Groupe de travail préparerait sous la direction de la Suisse un document de travail pour examen à sa session suivante (ALINORM 03/30, paragraphe 67). Les observations soumises en réponse au document CX/FICS 02/11/7 sont réunies dans le document CX/FICS 02/11/7-Add.1.

**Point 8 de l'ordre du jour – Autres questions et travaux futurs:** D'autres questions et des propositions concernant les futurs travaux du Comité seront examinées.

**Point 9 de l'ordre du jour – Date et lieu de la prochaine session:** le Président annoncera la date et le lieu provisoires de la prochaine session, sous réserve des entretiens qui auront lieu entre les Secrétariats du Codex et de l'Australie.

**Point 10 de l'ordre du jour – Adoption du rapport:** le Comité adoptera le rapport de sa onzième session sur la base d'un projet de rapport établi par le Secrétariat.